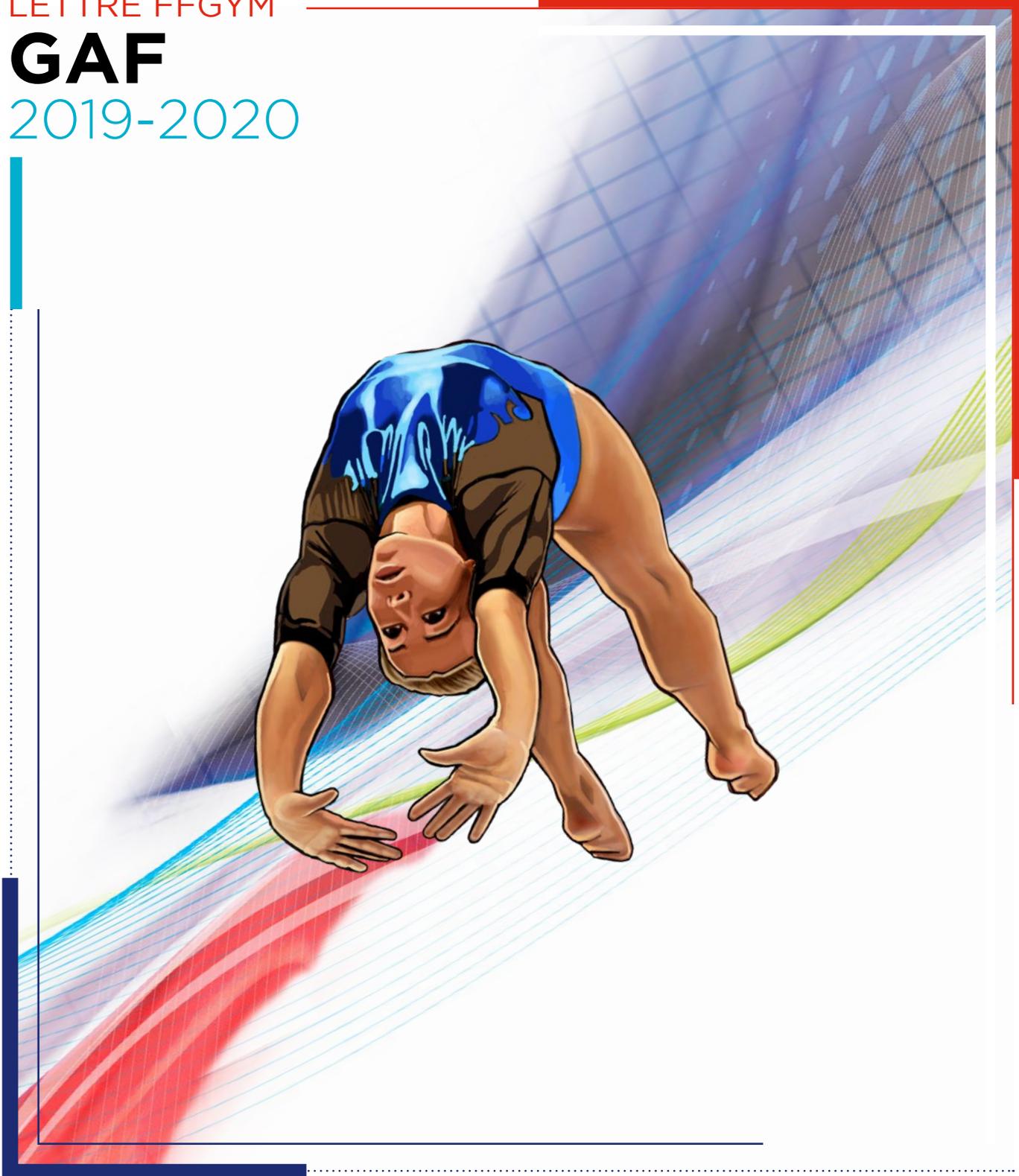


LETTRE FFGYM

GAF

2019-2020



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT.

GÉNÉRALITÉS

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS NATIONALES

	DATE	COMPÉTITION
	10-11-12 avril 2020	Championnat de France Top 12 (petite finale et finale)
	8-9-10 mai 2020	Championnat de France Individuel
	22-23-24 mai 2020	Championnat de France par Équipes A
	30-31 mai-1er juin 2020	Trophée Fédéral
	5-6-7 juin 2020	Championnat de France par Équipes B
	13-14 juin 2020	Championnat de France Élite

Se référer au calendrier des compétitions 2020 pour les dates limites des compétitions qualificatives, sauf dérogation accordée par le représentant technique fédéral de la discipline et le DTN adjoint chargé des pratiques compétitives.

DROITS D'ENGAGEMENT

	COMPÉTITION	INDIVIDUEL	ÉQUIPE
	Élite - Championnat de France	47 €	
	Performance - Championnat de France	27,50 €	46 €
	Fédéral - Trophée Fédéral		41 €
	Top 12		214,50 €

- » Pour les autres compétitions, les assemblées générales des comités départementaux et régionaux ont le pouvoir de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :
 - Comité départemental : échelon départemental ;
 - Comité régional : échelon interdépartemental et régional.
- » Pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales.

DOCUMENTS

Cette lettre précise et complète le règlement technique 2019-2020.

Les autres documents de référence à prendre en compte sont :

- La brochure des programmes GAF - édition septembre 2019 ;
- Les lettres FFGym publiées en cours de saison sportive ;
- Le code de pointage FIG 2017-2020 (version en vigueur disponible sur le site internet de la FIG) ;
- Les newsletters FIG.

Dans le cas d'une contradiction entre le code de pointage FIG en vigueur et la réglementation technique FFGym, c'est cette dernière qui prévaut pour les compétitions françaises.

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT

Pour toutes les catégories compétitives à finalité nationale – compétitions en équipe et en individuel des niveaux de pratique Fédéral et Performance – la date limite d'engagement nominatif est fixée au 6 janvier.

Ces engagements sont à réaliser pour la première étape compétitive : compétition de niveau départemental ou inter-départemental ou régional ou regroupement en fonction des catégories.

Les comités départementaux et régionaux sont chargés de la gestion de ces engagements et sont libres de définir la période correspondante, sous réserve de respecter la date limite nationale.

QUOTAS ET TOTAUX DE RÉFÉRENCE



EN FÉDÉRAL

Les quotas de qualification pour le Trophée Fédéral sont établis en tenant compte des effectifs réels ayant concouru lors des compétitions départementales, permettant ainsi la représentativité de chaque région ou regroupement.



EN PERFORMANCE

Les totaux de référence à atteindre pour la qualification au championnat de France individuel ou par équipes sont précisés dans une lettre FFGym GAF publiée à l'automne 2019.

ORDRES DE PASSAGE – RÈGLES DE GESTION

Pour toutes les finales nationales, la répartition des gymnastes dans les différentes subdivisions est effectuée en prenant en compte le classement vertical réalisé à l'issue des compétitions qualificatives. Les gymnastes ou équipes avec les plus petits totaux passent dans la première subdivision et les gymnastes ou équipes avec les plus grands totaux passent dans la dernière subdivision.

Pour les individuels, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par clubs.

Pour les équipes, au sein d'une subdivision, la répartition sur les différents agrès est effectuée en prenant en compte le classement vertical (l'équipe avec le meilleur total débute au saut).

Des demandes particulières peuvent être prises en compte (par exemple regroupement de gymnastes de clubs différents mais ayant le même entraîneur) mais elles doivent être formulées avant la mise en ligne des ordres de passage (courriel à adresser à thierry.klein@ffgym.fr).

GESTION DES ÉCHAUFFEMENTS



EN FÉDÉRAL

- Fédérale B : temps de 3' pour toutes les catégories.
- Fédérale A :
 - o Temps de 3' pour toutes les catégories
 - o Temps de 35 " par gymnaste en individuel
 - o Au saut, 2 essais maximum par gymnaste en équipe ou en individuel



EN PERFORMANCE

- Temps de 5' pour les catégories sur les programmes performance et performance 8-9 ans.
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1' par gymnaste (si 4 gymnastes = 4', si 6 gymnastes = 6'). Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 5' quel que soit le nombre de gymnastes. Au saut les gymnastes peuvent réaliser 4 sauts d'échauffement au maximum. Aux barres asymétriques 1' par gymnaste avec un premier passage de 20" et un second passage de 40".
- Temps de 7' pour les catégories sur le programme FIG aménagé.
En individuel, durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1'20" par gymnaste. Gestion assurée par un des juges. Au sol toujours 7' quel que soit le nombre de gymnastes. Au saut les gymnastes peuvent réaliser 5 sauts d'échauffement au maximum. Aux barres asymétriques deux passages de 40" pour chaque gymnaste.

MONTÉE D'AGRÈS

Pour toutes les catégories, montée possible des 2 porte-mains de 5 ou 10 cm si la gymnaste touche le sol avec les pieds (barre supérieure) ou le bassin (barre inférieure).

En cas de montée de 10 cm il convient d'ajuster l'écartement des barres afin de respecter la règle FIG: écart intérieur barre à barre jusqu'à 1,80 m (cf. page 68 du règlement technique GAM-GAF 2019-2020).

Pour les finales nationales, la demande est à réaliser à partir du mini site de l'évènement (formulaire de montée d'agrès), au plus tard 3 jours avant la date de début de la compétition.

Tout autre cas fera l'objet d'une demande particulière envoyée à cnsdaf@ffgym.fr.



FILIÈRE NATIONALE - RÉPARTITION DES GYMNASTES

Pour cette filière, en fonction du nombre de gymnastes qualifiées au championnat de France individuel, une répartition en nationale A ou nationale B est possible.



FINALES PAR APPAREIL

Seules les gymnastes qualifiées en Nationale A 14 ans / 15 ans / 16 ans / 17 ans / 18-20 ans / 21 ans et plus peuvent prétendre se qualifier pour une finale par appareil.

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs par discipline est mis en place sur la saison sportive.

Le total points de chaque club est réalisé en tenant compte du nombre de licenciés dans la discipline et de la participation aux rencontres de proximité et aux compétitions. Le barème est accessible sur le site internet fédéral.

Compte tenu des modalités de gestion de ce classement et des ajustements à réaliser, seul le classement final édité en fin de saison sportive fait foi.

TOP 12	NATIONALE 1	NATIONALE 2
MEAUX GYMNASTIQUE	PSL MONTCHAT LYON	HÉNIN GYM
AVOINE BEAUMONT GYMNASTIQUE	SAINT LOISE GYMNASTIQUE	ASCM TOULON
INDÉPENDANTE STÉPHANOISE	INDÉPENDANTE STÉPHANOISE	
UNION HAGUENAU	UNION HAGUENAU	
ÉLAN GYMNIQUE ROUENNAIS	GYMNASTIQUE ÉLANCOURT MAUREPAS	
DUNKERQUE GYM	INDÉPENDANTE KINGERSHEIM	
HÉNIN GYM	SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE BRUMATH	
CA COMBS LA VILLE GYMNASTIQUE	FÉMINA SPORT MONACO	
GYM FLIP BEAUCAIRE TARASCON	NORMANDIE REGROUPEMENT GYMNIQUE ELBEUF	
CONCORDIA SCHILTIGHEIM	ALLIANCE DIJON GYM 21	
HYÈRES GYM	ENFANTS DE LA DORDOGNE BOULAZAC	
ÉTOILE GYMNIQUE COLOMIERS	CA COMBS LA VILLE GYMNASTIQUE	

JUGEMENT

PRÉCISIONS

- o Au cours de la saison sportive 2019-2020, organisation d'un examen de juges du niveau 1 au niveau 4.

PRÉROGATIVES DES JUGES

			Département	Inter-département ou région	Région ou regroupement	National	
	FÉDÉRAL	NIVEAU 1	Jury D*	Fédérale A, B	Fédérale A, B	Fédérale A	/
			Jury E**	Fédérale A, B	Fédérale A, B	Fédérale A	/
	PERFORMANCE	NIVEAU 2	Jury D	Fédérale A, B Performance et Performance 8-9 ans	Fédérale A, B Performance et Performance 8-9 ans	Fédérale A	Fédérale A
			Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédérale A
		NIVEAU 3	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédérale A Performance
			Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
		NIVEAU 4	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
			Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes

* Jury D : 15 ans minimum (né en 2005)

** Jury E : 14 ans minimum (né en 2006)

JURYS POUR LES FINALES NATIONALES

	Trophée Fédéral par Équipes	Pas de juge convoqué 1 juge par équipe N 2 minimum*
	Championnat de France Individuel	Juges convoqués N 4 minimum
	Championnat de France par Équipes Programme FIG aménagé	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 3 minimum*
	Championnat de France par Équipes Programme Performance	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 3 minimum*
	Championnat de France Top 12	Juges convoqués N 4 minimum 1 juge par équipe N 4 minimum
	Championnat de France Élite	Juges convoqués N 4 minimum

* En fonction du nombre d'équipes qualifiées dans chaque division, certains clubs peuvent être exemptés de juge. Se référer à la composition des jurys qui est publiée en complément des ordres de passage.

Présence obligatoire de tous les juges clubs à la réunion organisée 1 heure avant le début de la catégorie concernée, en tenue règlementaire et en possession de la licence et du carnet de juge (voir page 64 du règlement technique 2019-2020).

Lorsqu'un club qualifié, et devant présenter un juge, déclare forfait avant la parution officielle des jurys, les clubs suivants sont susceptibles d'être sollicités. Un club déclarant forfait après la parution des jurys, doit contacter dans les meilleurs délais le / la responsable des juges pour s'informer de l'obligation ou non de la présence du juge.



ÉLITE



DÉROGATION DTN

À l'issue des étapes de sélection, la Direction Technique Nationale se réserve le droit de fournir une liste complémentaire de gymnastes sélectionnées pour le championnat de France.

Dans la filière Élite, le sur-classement peut être autorisé avec accord de la Direction Technique Nationale.

Les gymnastes concourant en Nationale 10 ans ou 11 ans ne souhaitant pas être qualifiées en Avenir doivent le préciser pour le 6 janvier. La demande motivée est à réaliser par l'envoi d'un message à thierry.klein@ffgym.fr.

MINIMA POUR SÉLECTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

	AVENIR Code FFGym	ESPOIR Code FIG junior + Exigences DTN	JUNIOR Code FIG senior	SENIOR Code FIG senior
10 ans 2010	42.0 pts*			
11 ans 2009	46.0 pts*			
12 ans 2008		41.0 pts Code FIG junior		
13 ans 2007		42.0 pts Code FIG junior		
14 ans 2006			44.5 pts	
15 ans 2005			46.5 pts	
16 ans 2004				48.5 pts
17 ans 2003				48.5 pts
18 ans et + 2002 et -				48.5 pts

* Minima compétitif pour l'accès au championnat de France Élite qui seront associés aux résultats des tests PAS (physique et technique) effectués sur la revue d'effectif.



DATES DES ÉPREUVES SÉLECTIVES

- Revue d'effectif (Avenir - Espoir - Junior - Senior) : du 1^{er} au 3 novembre 2019 à Saint-Étienne. Accès : cf. ci-dessous.
- Tournoi de Combs la Ville (Espoir - Junior) : du 15 au 17 novembre 2019 à Combs la ville. Accès : engagement libre auprès de l'organisateur.
- Massilia (Avenir - Espoir - Junior - Senior) : du 21 au 24 novembre 2019 à Marseille. Accès : engagement libre auprès de l'organisateur.
- Rencontres du Top 12 (si participation sur les 4 agrès).
- Session de rattrapage (Espoir - Junior - Senior) : en avril 2020 (date et lieu à préciser).



ACCÈS A LA REVUE D'EFFECTIF

- Liste DTN.
- Gymnastes classées 1^{ère} en Nationale A 15 ans / 16 ans / 17 ans / 18-20 ans / 21 ans et plus lors du championnat de France individuel 2019.



BONIFICATIONS ESPOIR

A paraître dans une lettre FFGym GAF publiée en septembre 2019.



BONIFICATIONS JUNIOR ET SENIOR

Prise en compte des bonifications de réception à chaque agrès pour le championnat de France Elite (note = code FIG + bonifications de réception).

SAUT	+ 0.1 à la note finale si réception pile sur un saut de ND minimum 4.40 pts
BARRES	+ 0.1 à la note finale si réception pile en sortie minimum D
POUTRE	+ 0.1 à la note finale si réception pile en sortie minimum D
SOL	+ 0.1 à chaque réception pile des acrobaties minimum D